



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interrégionale de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest**
Mission coordination des politiques de la mer et du littoral

Nantes et Brest, le 15 DEC. 2022
N° 0-28728-2022/PREMAR_ATLANT/AEM/NP

Les préfets coordonnateurs de la façade Nord-Atlantique Manche Ouest
à
destinataires *in fine*

OBIET : invitation au conseil maritime de façade Nord Atlantique - Manche Ouest.

Nous vous invitons à participer ou à vous faire représenter à la séance d'installation du nouveau conseil maritime de façade (CMF) Nord Atlantique - Manche Ouest (NAMO) qui se tiendra :

le mercredi 11 janvier 2023 de 14h30 à 17h00

à la Préfecture de Maritime de l'Atlantique à Brest (plan joint)

L'ordre du jour comprendra les trois points suivants :

1. Adoption du règlement intérieur du CMF NAMO.
2. Élection des membres de la commission permanente (CP) du CMF, élection du président ou de la présidente de la CP et nomination des élus siégeant au conseil national de la mer et des littoraux.
3. Information et appel à contribution sur le projet de nouvelle stratégie nationale mer et littoral (SNML), et présentation des chantiers de mise en œuvre de la politique maritime intégrée en façade.

La réunion du CMF sera précédée d'un déjeuner offert par la préfecture maritime de l'Atlantique auquel sont conviés les membres titulaires du CMF NAMO ou leurs suppléants en cas d'empêchement des titulaires. L'accueil est prévu à partir de 12h00.

L'émargement et la remise des pouvoirs non envoyés au préalable se feront de 12h00 à 12h30.

Les membres du CMF NAMO qui ne déjeuneront pas à la préfecture maritime, seront accueillis à partir de 13h45. L'émargement et la remise des pouvoirs non envoyés au préalable se feront de 13h45 à 14h15.

Pour celles et ceux qui viendront en voiture, il sera possible de stationner vos véhicules dans l'enceinte de la préfecture maritime. Le badge visiteur joint devra être visible.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre, pour le 4 janvier 2023, les coupons de participation ou mandat (annexe n° 1) à l'adresse suivante, cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr.

De plus, à l'aide du tableau joint (annexe n° 2), nous vous proposons de nous adresser votre candidature à la commission permanente du CMF pour le collège qui vous concerne, si possible pour le 4 janvier 2023 ou nous la remettre le jour du CMF.

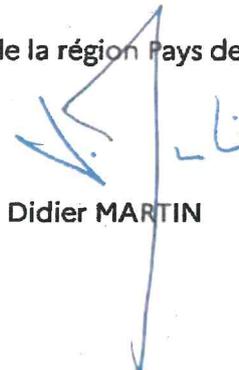
Cette commission assiste le conseil dans la définition et la mise en œuvre de son programme de travail. La fréquence des réunions sera définie par la présidence de cette commission et peut être variable en fonction de l'actualité.

En préparation de cette réunion, les documents de séance seront téléchargeables sur le site internet de la DIRM NAMO.

La DIRM NAMO, qui assure le secrétariat du CMF, se tient à votre disposition pour toute précision complémentaire.

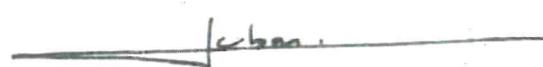
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le préfet de la région Pays de la Loire,



Didier MARTIN

Le préfet Maritime de l'Atlantique,



Olivier LEBAS

LISTE DES DESTINATAIRES

Collège « État et établissements publics » :

- M. le préfet de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine
- M. le préfet des Côtes d'Armor
- M. le préfet du Finistère
- M. le préfet du Morbihan
- M. le préfet de la Vendée
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre - Val de Loire, au titre du bassin Loire-Bretagne
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne
- Mme la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire
- Mme la directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique Manche Ouest
- M. le commandant de la zone maritime Atlantique
- Mme la directrice du centre Bretagne de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
- M. le délégué de rivage du conservatoire du Littoral de la délégation Centre-Atlantique
- M. le directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- Mme la directrice régionale de l'office français de la biodiversité des Pays de la Loire
- M. le directeur du service hydrographique et océanographique de la marine
- Mme la directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays-de-la-Loire
- M. le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Bretagne

Collège des « collectivités territoriales et de leurs groupements » :

- M. le président du conseil régional de Bretagne
- Mme la présidente du conseil régional des Pays-de-la-Loire
- M. le président du conseil départemental des Côtes d'Armor
- M. le président du conseil départemental du Finistère
- M. le président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- M. le président du conseil départemental de la Loire-Atlantique
- M. le président du conseil départemental du Morbihan
- M. le président du conseil départemental de la Vendée
- M. Erven LEON, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 22)
- M. Jean-Luc TANNEAU, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 29)
- M. Gilles LURTON, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 35)
- M. Claude CAUDAL, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 44)
- M. Pascal PUISAY, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 56)
- M. Serge KUBRYK, représentant l'association nationale des élus du littoral (ANEL 85)
- M. Frédéric LE MOULLEC, représentant l'assemblée des communautés de France « Guingamp Paimpol Agglomération » (ADCF 22)
- M. François CUILLANDRE, représentant l'assemblée des communautés de France « Brest Métropole » (ADCF 29)
- M. ou Mme le représentant de l'assemblée des communautés de France 35

- M. David SAMZUN, représentant l'assemblée des communautés de France « CARENE Saint Nazaire Agglomération » (ADCF 44)
- M. Jean-Michel BONHOMME, représentant l'assemblée des communautés de France « Lorient agglomération » (ADCF 56)
- M. Yannick MOREAU, représentant l'assemblée des communautés de France « Les sables d'Olonne agglomération » (ADCF 85)

Collège « activités professionnelles et entreprises » :

- M. le président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne
- M. le président de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne
- M. le président et un membre du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne
- M. le président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays-de-la-Loire
- M. le président du Comité régional de la conchyliculture de Bretagne Nord
- M. le président du Comité régional de la conchyliculture de Bretagne Sud
- M. le président du Comité régional de la conchyliculture des Pays-de-la-Loire
- Mme Agnès GARÇON, représentante d'Armateurs de France
- M. Christophe VERHAGUE, représentant l'Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction
- M. Stéphane Alain RIOU, représentant le Syndicat national des énergies renouvelables
- M. Olivier TRETOUT, président du directoire du Grand port maritime Nantes – Saint-Nazaire
- M. ou Mme le représentant de l'Union des ports de France
- M. Michaël QUERNEZ, représentant la Fédération française des ports de plaisance
- M. Guillaume ARNAUD des LIONS , représentant de la Fédération nationale des industries nautiques
- Mme Marie-Christine MECHET, représentante du Groupement des industries de construction et activités navales
- M. le président de l'association Nautisme en Bretagne
- M. Antoine MONTEILLET, représentant France Énergie Éolienne
- Mme Carole PITOU-AGUDO, déléguée régionale du Réseau de transport d'électricité - Ouest
- M. le directeur du Pôle mer Bretagne Atlantique

Collège « des salariés des entreprises » :

- M. Guy JOURDEN, représentant le syndicat « Confédération générale du travail »
- M. Loïc BEAUMARD, représentant le syndicat « Force ouvrière »
- M. Armand QUENTEL, représentant le syndicat « Confédération française démocratique du travail »
- M. ou Mme le représentant du syndicat « Confédération française des travailleurs chrétiens »
- M. Erwan GUGUEN, représentant le syndicat « Confédération française de l'encadrement – confédération générale des cadres »

Collège « des usagers de la mer et du littoral des associations de protection de l'environnement littoral ou marin » :

- M. Bruno LEBRETON, représentant la Fédération française de voile
- M. Laurent DUBOST, représentant la Fédération française d'études et de sports sous-marins, comité interrégional Bretagne et Pays de la Loire
- M. Jacques THIOLAT, représentant la Fédération française de canoë kayak et sports de pagaie
- M. Paul VINAY, représentant la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer
- M. Jean-Claude BRIENS, représentant l'Union nationale des associations de navigateurs de Bretagne
- Mme Armelle CHERVILLE, représentante désignée par l'union nationale des associations de navigateurs des Pays de la Loire
- M. ou Mme le représentant de la Ligue pour la protection des oiseaux
- Mme Élodie MARTINIE-COUSTY, représentant l'Association France Nature Environnement
- Mme Mireille BOURDON, représentante de l'Association France Nature Environnement Pays de la Loire
- M. Denez L'HOSTIS, représentant l'Association Bretagne Vivante
- M. Christophe LE VISAGE, représentant l'association Eaux et rivières de Bretagne
- M. le président de l'association Estuaire Loire Vilaine
- M. Alain DOARE, représentant la fédération maritime (maison de la mer à Nantes)
- M. le président de l'association des Iles du Ponant

Personnalités qualifiées :

- M. David RIOU, Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de Bretagne
- M. Jacques BODREAU, Conseil Économique, Social et Environnemental Régional des Pays de la Loire
- M. Eric FOULQUIER, Université de Bretagne Occidentale
- M. Rémi MONGRUEL, Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer de Brest
- M. Brice TROUILLET, Institut de Géographie et d'Aménagement (IGARUN)

Copies :

- M. le secrétaire général de la mer
- M. le ministre de la transition écologique et solidaire
- M. le secrétaire d'État chargé de la mer
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes d'Armor
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer de Loire Atlantique
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée
- Mme la directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne
- M. le préfet de la région Normandie et de Seine-maritime
- Mme la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et de Gironde
- M. le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône
- M. le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord
- M. le préfet maritime de la Méditerranée

